

Références à rappeler dans toute correspondance

## ALLOCATIONS FAMILIALES APRES L'OBLIGATION SCOLAIRE – FORMATION DE CHEF D'ENTREPRISE - « Formulaire P9bis »

### 10 : Déclaration de la personne qui reçoit les allocations familiales

Nom et prénom du jeune : ..... né(e) le : ...../...../.....

11. Le jeune a :
- suivi les cours jusqu'à la fin de l'année scolaire
  - interrompu sa formation
  - repris des cours ou une formation le .... / .... / .....

12. Nom de l'établissement d'enseignement .....  
ou du centre de formation .....

13. Le jeune a-t-il participé à la deuxième session ?  non  
 oui, il passe son dernier examen le .... / .... / .....

14. Le jeune a-t-il travaillé ?  non  
 oui  complétez ci- après.

	du.	au	Nombre d'heures par mois	Rémunération mensuelle brute
<input type="checkbox"/> contrat d'étudiant	..../..../...	..../..../...	.....	.....
<input type="checkbox"/> contrat de travail temporaire (aussi pour un bureau d'intérim)	..../..../...	..../..../...	.....	.....
<input type="checkbox"/> contrat de travail à durée indéterminée	..../..../...	..../..../...	.....	.....
<input type="checkbox"/> contrat d'apprentissage	..../..../...	..../..../...	.....	.....
<input type="checkbox"/> travailleur indépendant	..../..../...	..../..../...	.....	.....
<input type="checkbox"/> convention de stage	..../..../...	..../..../...	.....	.....
<input type="checkbox"/> autre <i>Par ex. volontaire, stagiaire, contrat d'étudiant à temps partiel, bourse de recherche</i>	..../..../...	..../..../...	.....	.....

15. Le jeune a-t-il perçu des prestations sociales par ex. allocations de transition, de chômage, indemnités de maladie ou accident du travail

- non  oui => **complétez ci-après.**  
Quelles prestations ? .....  
Période .....  
**Si le jeune suit/a suivi l'enseignement à temps partiel, indiquez le montant brut par mois**  
.....EUR

16. Le jeune s'est-il inscrit comme demandeur d'emploi ?  non  oui le .... / .... / .....

#### Signature

Je déclare avoir rempli correctement le présent formulaire et je sais que la communication délibérée de données inexactes est punissable.

 Téléphone : .....

 Date : ...../...../.....

 E-mail : .....

 Signature : .....

# Camille.

Le jeune suit des cours dans un centre de formation et une formation pratique (stage)

## 20 : À remplir par le centre de formation

21. Vos nom, prénom Je soussigné(e) .....
22. Nom et prénom du jeune déclare que : .....
23. Nom et adresse est/a été inscrit(e) dans notre centre de formation :  
.....  
pour la formation : .....
- Période de vacances Année ..... qui débute le .../.../...  
et se termine le .../.../...  
Hiver du .../.../... au .../.../...  
Printemps du .../.../... au .../.../...  
Été du .../.../... au .../.../...
24. Si le jeune a interrompu sa formation Dernier jour de présence le .../.../...

Cachet de centre de formation :

Je déclare avoir rempli correctement la présente déclaration.

 Date : .../.../...

 Signature : .....

## 30 : À remplir par le délégué à la tutelle

31. Vos nom, prénom Je soussigné(e) .....
32. Nom et prénom du jeune déclare que : .....
33. Nom et adresse du maître de stage A conclu une convention de stage le .../.../...  
Avec : .....
- Pour la période du .../.../... au .../.../...  
**Afin d'obtenir le diplôme, le stage est**  
 obligatoire  non obligatoire  
si le stage n'est pas obligatoire, veuillez également compléter la page 3.  
La convention de stage comporte ..... heures par semaine, y compris les heures de cours.
34. Rémunération brute par mois ..... EUR
35. La convention de stage  a pris fin à la date prévue.  
 a été rompue le .../.../...  
 a été suspendue du .../.../... au .../.../...

Je déclare que la formation de chef d'entreprise répond aux conditions légales.

 Date : .../.../...

 Téléphone : .....

 Signature : .....

## Le jeune suit des cours dans un centre de formation

### 40 : À remplir par le centre de formation

41. Vos nom, prénom Je soussigné(e) .....

42. Nom et prénom du jeune déclare que : .....

43. Nom et adresse est/a été inscrit(e) dans notre centre de formation :  
.....  
pour la formation : .....

Année ..... qui débute le .../.../.....  
et se termine le .../.../.....

Période de vacances Hiver du .../.../..... au .../.../.....  
Printemps du .../.../..... au .../.../.....  
Été du .../.../..... au .../.../.....

44. Le jeune suit-il/a-t-il suivi **au moins 17 heures** de cours par semaine ?  
**Sont assimilées à des heures de cours :**  
**les heures de stage obligatoires pour le certificat**  
**les heures d'exercices obligatoires dans le centre de formation**  
**les heures d'étude obligatoires dans le centre de formation (maximum 4h)**

oui  
 non

45. Si le jeune a interrompu sa formation Dernier jour de présence le .../.../.....

Cachet de centre de formation

Je déclare avoir rempli correctement la présente déclaration.

 Date : .../.../.....

 Signature : .....

Les renseignements que vous fournissez dans ce formulaire sont recueillis pour l'établissement du droit aux allocations familiales et leur paiement. Ils sont protégés par la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel. Pour consulter ou rectifier les renseignements qui vous concernent, vous pouvez nous contacter.

## Allocations familiales après l'obligation scolaire – formation de chef d'entreprise

Les allocations familiales peuvent encore être payées jusqu'à l'âge de 25 ans en faveur de jeunes qui suivent une formation de chef d'entreprise des Classes moyennes et des PME.

### CONDITIONS ?

Le jeune doit suivre des cours dans un centre de formation permanente. En outre, parfois, il effectue une formation pratique (stage) dans une entreprise.

Par semaine, la formation doit comprendre au moins 17 heures de cours.

Sont assimilés à des heures de cours :

- les formations pratiques (stages) obligatoires ;
- les heures d'exercices pratiques obligatoires dans le centre de formation ;
- les heures d'étude obligatoires dans ce centre (au maximum 4 par semaine).

Le stagiaire reçoit les allocations familiales si la rémunération de la formation pratique (stage) ne dépasse pas 744,38 € par mois (barème en vigueur à partir du 01/08/2022).

En outre, en plus de la formation pratique (stage), il peut travailler au maximum pendant 240 heures par trimestre.

Pour les volontaires, on applique un régime spécial.

### QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

→ Le jeune suit des cours dans un centre de formation et une formation pratique (stage)

- La rubrique **10** doit être complétée par **la personne qui reçoit les allocations familiales**.
- La rubrique **20** doit être complétée par **le centre de formation**.
- La rubrique **30** doit être complétée par le **délégué à la tutelle**.

→ Le jeune suit uniquement des cours dans un centre de formation

- La rubrique **10** doit être complétée par **la personne qui reçoit les allocations familiales**.
- La rubrique **40** doit être complétée par **le centre de formation**.
- Pour une convention de stage ou une formation similaire en dehors de la Belgique, vous devez nous demander le formulaire spécial.

### D'AUTRES QUESTIONS ?

Cette note ne saurait reprendre toutes les situations qui pourraient se présenter. Aussi, n'hésitez pas à contacter le conseiller de votre famille ou l'espace Camille le plus proche pour obtenir toute information complémentaire utile.